

L'auteur de sa grossesse n'a jamais reconnu son acte (témoignages)

18 octobre 2024 à 17h 49 - [Ousmane CISSE](#)

A 22 ans, Delphine*, élève, a contracté une grossesse. Frappée par le vieillissement scolaire, elle évoluait en classe de 10 année et tentait le BEPC pour la troisième fois. Issue d'une famille modeste, elle vit avec son oncle paternel qui fait office de père. Depuis l'âge de cinq ans, elle est en adoption chez lui. Ayant perdu ses parents très tôt, la jeune femme bénéficiait des soins de son oncle et de la femme de celle-ci. Elle ne manquait de rien presque, pourtant.

Les désirs de la vie l'on conduite dans une erreur indélébile. Guidée par des pouvoirs sataniques, Delphine* s'est faite enceinte par un jeune étudiant. En plus de ne pas pouvoir supporter les charges de la grossesse, le jeune homme a refusé de reconnaître la paternité de cette dernière. Furieux, le père adoptif a chassé Delphine* de sa maison. Il est très attaché aux principes de l'honneur et de la dignité. Donc, il n'est pas question d'accepter de salir sa réputation. Il soupçonnait un de ses amis de l'école ou un de ses professeurs parce qu'après la maison, c'est à l'école qu'elle passe plus le temps. *« Quand il a appris la nouvelle, il pensait que c'est à l'école que se trouve l'auteur de la grossesse. Après vérification à l'école, il a compris que l'auteur se trouvait ailleurs. Il a fallu plus d'un mois pour que mon oncle soit au courant de tout le circuit. C'était un jeune qui n'était même pas de notre quartier »*, raconte une sœur de Delphine*.

En réalité, c'est chez un autre oncle paternel que l'élève est tombée enceinte. Celui-ci est voisin d'une famille au sein de laquelle vit un étudiant. Delphine* est tombée sous le charme de ce jeune. Chaque weekend, elle demandait l'autorisation à son père adoptif sous prétexte qu'elle rend visite à son autre oncle. Au contraire, c'était pour répondre à l'appel de son bien-aimé. *« Après avoir constaté le retard de ses menstrues, Delphine*, inquiète, a informé le jeune qu'elle a remarqué un changement de son cycle menstruel. En réaction, l'étudiant – surpris – a demandé où elle voulait en venir. Elle a répondu que cela veut dire qu'elle est enceinte. Le jeune a répondu que c'est à voir car il ne pense pas en être l'auteur. Face à la réaction de son petit ami, Delphine* a dit qu'elle va avorter. Lorsque le tuteur du jeune a été informé, il a décidé de réunir le jeune et la fille, y compris son oncle, pour trouver une solution à leur problème. Le jeune a dit que ce n'est pas lui, parce qu'il avait demandé à Delphine* de lui donner un enfant, elle a refusé. Il a*

ouvertement dit qu'il n'est pas le seul à sortir avec elle et que la fille n'est pas sérieuse. Cela a touché l'oncle de Delphine qui a accusé sa nièce d'être responsable de tout ça, vu que c'est elle qui s'est donnée à l'étudiant », confie un connaisseur du dossier.*

La jeune femme, rejetée par cet autre oncle, après avoir reçu un montant de 100 000 GNF pour prendre un carnet de suivi, est abandonnée seule à son sort. Elle tourne son dévolu vers un proche sans moyens et qui vit au jour le jour. Avec lui, elle bénéficie d'un repas quotidien et un petit lit où elle passe la nuit. Déterminée à poursuivre ses études, Delphine* fait face à plusieurs difficultés. Appelée à suivre régulièrement sa grossesse pour éviter des complications, elle va manquer de moyens pour aller au centre de santé. Elle ne mange pas à sa faim et se met à acheter des plaquettes de médicaments qui sont loin de faire son affaire. Le refus catégorique de l'auteur de reconnaître la paternité de la grossesse est venu s'ajouter à cette longue liste de difficultés.

Quant à ses études, elle évoluait en dents de scie. Le jour où ça va elle vient à l'école et le jour où ça ne va pas elle reste à la maison. *« En lieu et place d'une ordonnance, elle procède à l'automédication. Quand elle a mal à la tête, elle trouve une plaquette de paracétamol, si c'est le ventre, elle achète du métro. C'est pour cela qu'elle ne faisait que dépérir. Je ne peux pas dire qu'elle n'a jamais été au centre pour son suivi, mais ce n'est pas régulier. Et même si tel est le cas, elle ne peut pas trouver l'argent pour acheter les produits qui lui a été prescrits. Pour nous qui sommes proches d'elle, on a deviné qu'elle allait avoir des complications à l'accouchement. Comme craint, Delphine* a passé trois jours de souffrances atroces avant d'accoucher un mort-né. L'auteur de sa grossesse n'a jamais reconnu son acte », fustige sa sœur.*

Plusieurs semaines après son accouchement, Delphine* a eu la grâce d'être accompagnée par certains de ses proches pour aller plaider son père adoptif afin qu'elle revienne à la maison. Des mois se sont écoulés, mais la jeune élève porte encore les séquelles de cette grossesse dont elle n'arrive pas à se remettre. S'ajoute à celles-ci, son échec au BEPC qui ne pouvait être que négatif vu la façon dont elle a étudié durant l'année scolaire.

**Nom volontairement changé pour préserver sa véritable identité*

Mohamed Diawara – Contributeur de Génération qui ose